

Les « Lettres du mois » sont des campagnes de lettres dans le cadre des « Actions urgentes ». Pour l'abonnement, nous en sélectionnons chaque mois deux actions, pour lesquelles il est possible d'envoyer la lettre par courrier et le délai de participation est d'au moins deux mois.

## ARABIE SAOUDITE: ACTION LETTRE POUR AHMED AL DOUSH

# ARRESTATION ARBITRAIRE D'UN ANALYSE D'AFFAIRES BRITANNIQUE

Les autorités saoudiennes ont arrêté le Britannique Ahmed al Doush, analyste d'affaires sénior à la Bank of America, le 31 août 2024, à l'aéroport international King Khalid de Riyad, alors qu'il allait prendre l'avion pour retourner chez lui. Il retournait au Royaume-Uni, où il réside, après avoir visité l'Arabie saoudite avec sa femme et ses enfants. Il a été détenu au secret et aurait été placé à l'isolement pendant 33 jours après son arrestation et il s'est vu refuser l'assistance consulaire du Royaume-Uni et l'accès à une représentation juridique pendant plus de deux mois.

Les informations disponibles indiquent qu'une audience de procès a eu lieu, alors que les éléments de preuve sous-jacents concernant les charges retenues contre lui ne sont toujours pas clairs, et que le juge a indiqué qu'un jugement serait bientôt rendu. Il est toujours détenu arbitrairement.

Pendant les deux mois et demi qui ont suivi son arrestation, la famille d'Ahmed al Doush s'est vu refuser toute communication avec lui. Elle n'a pas non plus été informée de sa situation ni des raisons de son arrestation, de son état général ni de ses conditions de détention. Il s'est également vu refuser l'accès consulaire aux représentants du gouvernement britannique pendant cette période, ce qui a gravement entravé la capacité du gouvernement britannique et de sa famille à recueillir des informations sur lui, sur sa détention et sur les mesures qu'ils pourraient prendre pour faciliter sa libération.

Ce n'est que depuis novembre 2024 qu'Ahmed al Doush a été autorisé à appeler sa femme. Depuis janvier, ces appels réguliers ont été interrompus et sont devenus sporadiques. Il a par la suite expliqué à sa famille que les autorités avaient restreint ses communications avec elle pour le punir.

Ahmed al Doush a été soumis à un interrogatoire poussé en l'absence d'un avocat et avant d'être informé des charges retenues contre lui. Pendant les interrogatoires, on lui aurait dit que s'il n'avait pas été actif sur les réseaux sociaux, il serait chez lui avec sa famille. Il est à noter que son compte X n'a que 37 abonnés et un total de quatre messages.

Depuis son arrestation, Ahmed al Doush a été autorisé à recevoir trois visites consulaires de l'ambassade du Royaume-Uni à Riyad, la première ayant eu lieu près de trois mois après son arrestation.

La procédure suivie dans ces affaires est loin d'être conforme aux normes internationales d'équité des procès. Les personnes sont souvent détenues au secret sans inculpation, placées à l'isolement et privées d'accès à un avocat ou à un tribunal pour contester la légalité de leur détention.

→ Ceci est une version abrégée des informations. Le texte intégral peut être trouvé en ligne.

### Passez à l'action ! Défendez les droits d'Ahmed al Doush:

#### Veuillez écrire une lettre courtoise au Ministre de la Justice.

##### Revendications :

Demander aux autorités saoudiennes de libérer immédiatement et sans condition Ahmed al Doush. Dans l'attente, elles doivent empêcher de nouvelles violations de ses droits à un procès équitable et veiller à ce qu'il ait régulièrement accès à sa famille et à un avocat.

→ Écrivez dans vos propres mots ou utilisez le **modèle de lettre à la page suivante**.

→ Veuillez envoyer la lettre (de préférence) **par poste** ou par e-mail.

#### Lettre courtoise à

Walid bin Mohammad AlSama'ani, Minister of Justice  
Postal Code 11472, P.O. Box 7775  
Riyadh, Arabie saoudite / Saudi Arabia  
E-mail: [1950@moj.gov.sa](mailto:1950@moj.gov.sa)

Frais d'envoi: CHF 2.50

Salutation: Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

#### Copie à

Ambassade du Royaume d'Arabie saoudite  
Kirchenfeldstrasse 64, 3005 Berne  
Fax: 031 351 45 81  
E-mail: [cemb@mofa.gov.sa](mailto:cemb@mofa.gov.sa) ; [saudia.be@bluewin.ch](mailto:saudia.be@bluewin.ch)

Frais d'envoi = Suisse



#### De plus, en ligne:

→ **modèle de lettre en anglais**

→ des adresses supplémentaires et possibilités d'action dans les **réseaux sociaux**

Lien: <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/actions-urgentes/annees/2025/ua-027-25-arabie-saoudite>

Vous pouvez aussi saisir le **numéro en haut à droite**, ou le **titre** ou le **nom de la personne** dans le champ de recherche  sur [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch)

---

---

---

---

Walid bin Mohammad AlSama'ani  
Minister of Justice  
Postal Code 11472  
P.O. Box 7775  
Riyadh  
Arabie saoudite / Saudi Arabia

---

---

Monsieur le Ministre,

**Je suis profondément préoccupé(e) par le maintien en détention du ressortissant britannique Ahmed al Doush, qui est détenu arbitrairement en Arabie saoudite depuis le 31 août 2024** et dont les droits à un procès équitable ont été violés à de multiples reprises. Il est actuellement détenu à la prison d'al Hair, qui se trouve à Riyad, la capitale du pays. Ahmed al Doush a été arrêté à l'aéroport international King Khalid de Riyad le 31 août 2024, alors qu'il retournait au Royaume-Uni avec sa femme et leurs trois enfants après avoir visité l'Arabie saoudite.

Lors de sa première audience devant un juge dans la semaine du 27 janvier 2025, cinq mois après son arrestation, Ahmed al Doush a été informé que des charges seraient retenues contre lui en raison de l'utilisation de médias sociaux pour la diffusion d'informations fausses, mensongères et préjudiciables au Royaume d'Arabie saoudite, et qu'il était accusé d'être en relation avec un individu menaçant la sécurité nationale du Royaume. Il n'était pas assisté d'un avocat et a déclaré qu'il n'avait réalisé qu'il allait être présenté devant un juge qu'à son arrivée à l'audience.

En se fondant sur les questions qui lui ont été posées par les autorités saoudiennes lors de ses interrogatoires poussés, sa famille pense que ces accusations pourraient être liées à un tweet d'Ahmed al Doush remontant à 2018 concernant la situation au Soudan, dans lequel il ne mentionnait pas l'Arabie saoudite, qu'il a ensuite supprimé. Sa famille pense que le deuxième chef d'accusation retenu contre lui par les autorités saoudiennes est lié à son association présumée avec un opposant saoudien en exil avec qui Ahmed al Doush n'a aucune relation, si ce n'est qu'il connaît son fils. Ahmed al Doush semble être à présent officiellement inculpé, mais sa famille n'a pas encore connaissance des charges retenues contre lui. Depuis janvier, les autorités saoudiennes ne l'autorisent à communiquer avec sa famille que par intermittence.

Ahmed al Doush s'est vu attribuer un avocat commis d'office lors de sa première audience en janvier, mais en mars 2025, ils ne s'étaient rencontrés qu'une seule fois, et Ahmed al Doush n'est pas autorisé à communiquer régulièrement avec lui. Une deuxième audience a eu lieu le 4 mars 2025, une fois de plus sans qu'Ahmed al Doush en ait été averti au préalable. Au cours de cette audience, un juge a indiqué qu'un jugement serait rendu entre le 17 et le 20 avril 2025.

**Les autorités saoudiennes doivent libérer immédiatement et sans condition Ahmed al Doush. Dans l'attente, elles doivent empêcher de nouvelles violations de ses droits à un procès équitable et veiller à ce qu'il ait régulièrement accès à sa famille et à un avocat.**

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.

---

**Copie:**

Ambassade du Royaume d'Arabie saoudite, Kirchenfeldstrasse 64, 3005 Berne  
Fax: 031 351 45 81 / E-mail: cemb@mofa.gov.sa ; saudia.be@bluewin.ch

Les « Lettres du mois » sont des campagnes de lettres dans le cadre des « Actions urgentes ». Pour l'abonnement, nous en sélectionnons chaque mois deux actions, pour lesquelles il est possible d'envoyer la lettre par courrier et le délai de participation est d'au moins deux mois.

## MOZAMBIQUE: ACTION LETTRE POUR ARLINDO CHISSALE

# LA DISPARITION D'UN JOURNALISTE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE ENQUÊTE

Le journaliste et homme politique mozambicain Arlindo Chissale, 46 ans, n'a pas été vu depuis le 7 janvier. Des témoins qui ont parlé avec la famille d'Arlindo Chissale ont révélé que le 7 janvier, ils l'ont vu être extrait d'un minibus et frappé puis emmené par des membres présumés des forces de défense et de sécurité. Le 16 janvier, sa famille a déposé une plainte au poste de police n° 2 de Pemba, dans la province de Cabo Delgado, mais les autorités n'ont à ce jour toujours pas annoncé publiquement qu'une enquête avait été ouverte ou était en cours, malgré les informations et témoignages fournis par sa famille. Il ne s'agit pas du premier cas de disparition d'un journaliste dans la province de Cabo Delgado. Les autorités mozambicaines doivent de toute urgence retrouver Arlindo Chissale, enquêter sur les circonstances de sa disparition forcée, et révéler le sort qui lui a été réservé et le lieu où il se trouve.

Arlindo Chissale est marié et père de cinq enfants. Il est journaliste et rédacteur en chef de Pinnacle News, un média en ligne qui couvre également le conflit en cours dans la province de Cabo Delgado.

Arlindo Chissale a également écrit au sujet des élections et des allégations généralisées d'irrégularités qui ont déclenché des manifestations dans tout le pays; lors de ces mouvements de protestation, selon des organisations de la société civile qui surveillent la crise, plus de 300 personnes ont été tuées, un grand nombre de ces décès étant attribués aux forces de sécurité. Sa disparition forcée intervient alors que le parti d'opposition Podemos a dénoncé la disparition forcée, l'enlèvement, la détention ou le meurtre de plus de 100 de ses membres depuis le début des manifestations, en octobre 2024.

Arlindo Chissale n'est pas le premier journaliste à disparaître dans la province de Cabo Delgado. En avril 2020, un autre journaliste, Ibrahim Mbaruco, a été soumis à une disparition forcée. À ce jour, on ne sait toujours pas ce qu'il est advenu de lui ni où il se trouve, et le parquet a classé l'affaire sans qu'elle ait été résolue.

Ce n'est pas la première fois qu'Arlindo Chissale est pris pour cible par les autorités. En 2022, il a été arrêté et détenu au secret par la police pendant trois jours.

→ Ceci est une version abrégée des informations. Le texte intégral peut être trouvé en ligne.

### Passez à l'action ! Défendez les droits d'Arlindo Chissale:

#### Veuillez écrire une lettre courtoise au Procureur général de la République.

##### Revendications :

Le demander de veiller à ce que la disparition forcée d'Arlindo Chissale fasse l'objet d'une enquête approfondie, indépendante, impartiale, transparente et efficace dans les meilleurs délais, et à ce que le sort qui lui a été réservé et le lieu où il se trouve soient révélés. Toute personne soupçonnée d'en être responsable doit être traduite en justice dans le cadre d'un procès équitable. Les autorités doivent suivre toutes les pistes existantes pour établir publiquement où se trouve Arlindo Chissale, et comment et pourquoi il a été soumis à une disparition forcée.

→ Écrivez dans vos propres mots ou utilisez le **modèle de lettre à la page suivante**.

→ Veuillez envoyer la lettre (de préférence) **par poste** ou par e-mail.

##### Lettre courtoise à

Prosecutor General of the Republic, Américo Julião Letela  
Av. Vladimir Lenine nr. 121  
Maputo, Mozambique  
E-mail: [denuncias@pgr.gov.mz](mailto:denuncias@pgr.gov.mz)

Frais d'envoi: CHF 2.50

Salutation: Monsieur le Procureur général, / Dear Prosecutor General,

##### Copie à

Ambassade de la République du Mozambique  
Chemin Camille-VIDART 17, 2ème étage  
1202 Genève  
E-Mail: [mission.mozambique@bluewin.ch](mailto:mission.mozambique@bluewin.ch)

Frais d'envoi = Suisse



##### De plus, en ligne:

→ **modèle de lettre en anglais**

→ des adresses supplémentaires et possibilités d'action dans les **réseaux sociaux**

Lien: <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/actions-urgentes/annees/2025/ua-018-25-mozambique>

Vous pouvez aussi saisir le **numéro en haut à droite**, ou le **titre** ou le **nom de la personne** dans le champ de recherche  sur [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch)

---

---

---

---

Prosecutor General of the Republic  
Américo Julião Letela  
Av. Vladimir Lenine nr. 121  
Maputo  
Mozambique

---

---

Monsieur le Procureur général,

**Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude concernant la disparition forcée du journaliste et homme politique Arlindo Chissale** (46 ans) et le fait que les autorités n'ont rendu publique aucune information concernant l'ouverture ou l'avancement d'une enquête sur son cas ou ce qu'il est advenu de lui et le lieu où il se trouve.

Le 7 janvier, Arlindo Chissale a quitté son domicile de Pemba, dans la province de Cabo Delgado, pour se rendre à Nacala, dans la province de Nampula. Selon sa famille, sa femme a été la dernière à communiquer avec lui, vers 17 heures, alors qu'il se trouvait dans le village de Silva Macua. Vers 17h30, des témoins ont vu Arlindo Chissale être extrait du minibus dans lequel il se trouvait et emmené par un groupe d'hommes, dont trois étaient vêtus d'un uniforme militaire. Des témoins ont alors dit à sa famille l'avoir vu être frappé et poussé dans un autre véhicule, une voiture blanche sans plaque d'immatriculation. Arlindo Chissale n'a pas été revu depuis.

Le 16 janvier, sa famille a déposé une plainte auprès des autorités au poste n° 2 de la police de la République du Mozambique (PRM) à Pemba, dans la province de Cabo Delgado. Le 29 janvier, l'Institut des médias d'Afrique australe (MISA Mozambique), a demandé aux ministères de la Défense et de l'Intérieur de donner de toute urgence des éclaircissements sur l'implication présumée d'agents des forces de défense et de sécurité (membres de la PRM et de l'armée) dans la disparition forcée d'Arlindo Chissale. Le 8 février, la famille de cet homme a signalé que son téléphone avait été allumé. Lorsque la famille a appelé, l'appel a abouti, mais personne n'a répondu. Le lendemain, le 9 février, le téléphone a été éteint. Le 10 février, la porte-parole de la PRM de la province de Cabo Delgado a indiqué que le cas d'Arlindo Chissale avait été transmis au ministère public et au service des enquêtes criminelles (le SERNIC). Cependant, le porte-parole du SERNIC dans la province de Cabo Delgado a révélé par la suite qu'il n'avait reçu aucun courrier concernant le cas d'Arlindo Chissale.

**Je vous demande de veiller à ce que la disparition forcée d'Arlindo Chissale fasse l'objet d'une enquête approfondie, indépendante, impartiale, transparente et efficace dans les meilleurs délais, et à ce que le sort qui lui a été réservé et le lieu où il se trouve soient révélés. Toute personne soupçonnée d'en être responsable doit être traduite en justice dans le cadre d'un procès équitable. Les autorités doivent suivre toutes les pistes existantes pour établir publiquement où se trouve Arlindo Chissale, et comment et pourquoi il a été soumis à une disparition forcée.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération.

---

**Copie:**

Ambassade de la République du Mozambique, Chemin Camille-VIDART 17, 2ème étage, 1202 Genève  
E-Mail: mission.mozambique@bluewin.ch